

# RIODD



Réseau International de Recherche  
sur les Organisations et le Développement Durable

---

## Prix de thèse RIODD VIGEO-EIRIS 2020

---



Le Réseau International de recherche sur les Organisations et le Développement Durable organise le Prix de thèse RIODD VIGEO-EIRIS 2020. Ce prix de thèse a une vocation profondément transdisciplinaire en sciences sociales et s'adresse à toutes les disciplines (Sciences de gestion, Économie, Droit, Sociologie, Sciences Politiques, Histoire, Sciences de l'ingénieur, etc.) pour valoriser les meilleures thèses ayant trait au développement durable, à la responsabilité sociétale des organisations, et plus généralement à la thématique large des relations entre entreprises et société.

Les thèses éligibles au prix RIODD Vigeo Eiris 2020 doivent avoir été soutenues durant les deux années civiles précédant la date du congrès du RIODD, donc entre le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et le 31 décembre 2019.

Les chercheurs ayant candidaté au Prix RIODD Vigeo Eiris 2019 et dont la thèse n'a pas été récompensée peuvent soumettre à nouveau un dossier.

Toutes les thèses rédigées en français ou en anglais sont éligibles, quels que soient les contextes universitaires, notamment thèses de doctorat en France, PhD anglo-saxons, DBA, etc. En revanche, les thèses dites « professionnelles » qui correspondent à des mémoires réalisés dans le cadre de masters ou de mastères ne sont pas éligibles.

**Les candidats doivent envoyer un dossier avant le 3 mars 2020** à l'adresse suivante : [prixthese.rioddVE@gmail.com](mailto:prixthese.rioddVE@gmail.com)

Ce dossier (en version électronique) doit comprendre les documents suivants (en français ou en anglais):

- Un exemplaire de la thèse ;
- Un résumé de la thèse compris entre 5 et 10 pages ;
- Les deux pré-rapports autorisant la soutenance ainsi que le rapport de soutenance de la thèse ;
- Une réponse sur une page à la question suivante : « En quoi votre travail fait-il progresser l'état des connaissances et des pratiques d'organisations concernant la RSE et/ou le DD » ;

- si le prix est décerné à sa thèse, le candidat s'engage à être présent au 15<sup>ème</sup> congrès du RIODD, qui aura lieu à Montpellier les 1 et 2 octobre 2020, avec un atelier doctoral le 30 septembre ;
- Un document mentionnant : Nom, prénom, adresse postale et email, institution de rattachement pendant la thèse, institution de rattachement au moment de la candidature.

Les dossiers seront évalués par un jury scientifique réuni par le RIODD. Les critères d'évaluation sont les suivants :

- L'originalité de la problématique ;
- L'intégration d'une approche multidisciplinaire (champ des sciences sociales) dans le processus de recherche ;
- Le caractère innovant de la recherche dans sa dimension théorique ou méthodologique.

Le ou les lauréats recevront un prix d'un montant de 1 500 euros remis par le Président du RIODD et le représentant de Vigeo lors du 15<sup>ème</sup> congrès du RIODD.

Le RIODD et Vigeo Eiris publieront également une information sur le lauréat sur leur site respectif et dans la *Revue de l'Organisation Responsable*.

<https://www.cairn.info/revue-de-l-organisation-responsable.htm#>

Le ou les lauréats sont encouragés à soumettre un article issu de leur thèse à cette revue.